

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**Lettre d’information - n°3/2023 – 22 juillet 2023**

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

**Compte-rendu de l’assemblée générale**

**de l’association les Amoureux de Porquerolles,**

**8 juillet 2023**

**Ordre du jour**

I. Rapport moral 2022-2023……….1

II. Rapport financier année 2022…..9

III. Renouvellement du CA…………10

IV. Orientations et perspectives…...12

65 membres présents ou représentés à l’assemblée générale du 08/07/2023.

1. **Rapport moral 2022-2023**

 André de Marco

Rappel des objectifs prioritaires (AG 2022)

1. Suivi de la régulation de la fréquentation

2. Programme d’action des 5 thématiques de Smilo Porquerolles

- Eau & assainissement – Déchets – Energie/Climat – Écosystèmes & Biodiversité - Paysage

1. *« Quelles perspectives pour l’avenir de Porquerolles ? »*
2. **Régulation de la fréquentation 2022**
* Reconduction des mesures prises en 2021

 maxi quotidien du nombre de passagers des navettes à 6000

 dont 4000 pour la TLV et 2000 pour les autres transporteurs

* Petite baisse du nombre total annuel de passagers :

 536 414 en 2022, contre 617 799 en 2021

 intégrant Igesa, Taxis et NUC (mieux contrôlés)

* Stabilité du nombre total de nuitées à quai ou au mouillage dans le port :

 196 012 en 2022, contre 195 738 en 2021,

 dont 75 345 annuels, 82 707 passagers et 37 960 professionnels.

Suites

* Demander à la Métropole et/ou au Parc national une nouvelle enquête de satisfaction auprès des visiteurs et des insulaires, à partir de laquelle des améliorations pourraient être apportées.
* Demander à la Métropole des contrôles aléatoires par un tiers indépendant du respect des quotas fixés (dans les moments de pics potentiels).
* Prendre en compte les accès par de petites embarcations à caractère commercial, par le port ou sur les plages

**2. Programme d’action sur les cinq enjeux pour la vie de l’île**

Participation aux travaux du Comité insulaire Smilo Porquerolles réunissant les associations et les acteurs économiques et sociaux de l’île avec les référents techniques de la Mairie de Hyères, de la Métropole TPM et du Parc national.

* 1. **Eau & assainissement**
* Suivi de la mise en place du sealine (Métropole):

 - Mobilisation générale pour l’enquête publique

 - Réactions collectives au recours déposé par une association

 (médias, argumentaire pour le tribunal)

 **-** Première moitié de la pose de la canalisation sous-marine terminée

> La seconde partie reprendra à l’automne, ainsi que les travaux d’arrivée sur l’île, pour une mise en service avant l’été 2024

* Extension de 800 m de nouvelles conduites du réseau rouge (PNPC)

 (irrigation des arbres fruitiers)

* Renouvellement de 700m du réseau bleu (PNPC)

 (bornes d’incendie et parcelles agricoles)

* Irrigation sous-terraine des oliviers (PNPC)
* Nettoyage de la Garonne (PNPC)

Suites

* Des mesures de gestion responsable de la consommation d’eau devront être mises en place, mais aussi de préservation de la nappe phréatique
* Rénovation complète de la station d’épuration (2024/2025) – 7,7 M€
* Compléments à apporter au lagunage ?
* Suivi de la préservation des équilibres de la nappe phréatique.
* Traitement des eaux usées et de la pluie ?
	1. **Déchets**

Sabine Chautard

* Des améliorations partielles pour les points de collectifs de tri sélectif du village.

Mais à poursuivre et comportements inadaptés du public

* Mise en place de poubelles compacteuses sur la Place d’Armes (réduction de moitié des volumes et moins de dépôts sauvages)
* Début des opérations Zéro plastique, Zéro mégot, mais encore beaucoup à faire

*Tri et valorisation des Biodéchets (Déchets végétaux ou alimentaires biodégradables)*

* À partir du 1er janvier 2024, les ménages et les professionnels devront trier séparément leurs déchets végétaux et alimentaires afin de réduire les volumes à transporter et de les valoriser.
* Étude préalable (société d’ingénierie *Eliante)*
* Mise en place réussie en novembre 2022, d’un site de compostage pour les particuliers, en haut des jardins partagés, par un petit groupe de travail d’iliens, avec le soutien du CIL, des services de la Métropole, du SITTOMAT et du Parc national.
* Expérimentation en cours pour les déchets alimentaires des restaurants.

Organisation par l’association des commerçants, avec le soutien de Smilo, de la Métropole et du Parc national, de la collecte des déchets de l’ensemble des 16 restaurants participant à l’expérimentation.

2,5 tonnes de déchets organiques ont été collectés et traités en juin par la petite société Porquerollaise *Phare.*

Suites

* Une recherche est engagée pour trouver les financements qui assureront la poursuite et la pérennité de ces deux opérations exemplaires par leur utilité et par leur efficacité rendue possibles grâce à la conjonction des apports de différentes acteurs publics et privés.
	1. **Climat/Énergie**
* Le dérèglement climatique et l’adaptation à ses impacts sont des enjeux majeurs pour la vie de l’île et son patrimoine naturel terrestre et maritime (événements météorologiques de plus en plus fréquents et de plus en plus destructeurs ; conséquences pour la sécurité et la santé, pour le risque d’incendie, etc.).

Malheureusement, la France n’est pas sur la bonne trajectoire pour atteindre les trois objectifs qui permettraient que rester sous le seuil fatidique d’une température inférieure à 4°C avant la fin du siècle :

* Réduction des émissions de gaz à effet de serre de 40% (par rapport à 1990)
* Réduction de la consommation d’énergie de 20% (par rapport à 2012)
* Porter la part des énergies renouvelables à 40% dans le mix énergétique

Les émissions de gaz à effet de serre, par les énergies carbonées sont la cause du dérèglement climatique. La réduction de la consommation d’énergie contribue à la sécurité des ressources énergétiques et elle allège le poids des factures énergétiques. Les énergies renouvelables réduisent également les coûts et rendent moins dépendant.

Jusqu’à présent, Porquerolles n’a réalisé aucune avancée sur ces trois objectifs.

En cours sur l’île

* Rénovation énergétique complète du Hameau (Parc national)
* Pose prévue en 2024 de quelques panneaux solaires sur la zone artisanale (occupants)
* Mise en place d’un groupe de travail « Énergie-Climat » au sein du comité insulaire Smilo

 Suites

Mettre en œuvre les propositions du comité insulaires Smilo Porquerolles par des actions structurantes significatives, et les compléter par l’addition de l’ensemble des actions des différents acteurs publics et privés.

* Trois exemples de projet d’actions structurantes à proposer :
* Réduire les émissions de gaz à effet de serre des navettes de passagers[[1]](#footnote-1)

 ( 70% du bilan carbone de Porquerolles) en réduisant le nombre de rotations.

* Isolation thermique des bâtiments publics et des habitations de l’île.
* Étudier avec les services de l’État l’évolution des contraintes à la production d’énergie solaire sur l’île à partir de la loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables du 10 mars 2023).
* Exemples d’actions par les différents acteurs publics et privés :
* Plan Action Climat Air Energie Territorial de la Métropole (2024)
* Suites de la rénovation énergétique du Parc national (fin 2023 et 2024)
* Installation des panneaux solaires sur la zone artisanale (2024)
* Diagnostic énergétique pour 4 commerçants (juillet 2023)
* Journée d’information pour les particuliers (octobre 2023)
* Actions des principaux consommateurs (Port, domaines viticoles, Igesa)
* Remplacement progressif des véhicules légers à moteur thermique
	1. **Écosystèmes et biodiversité**

Préservation des herbiers de posidonie

* L’association a participé à la concertation lancée par le Parc national avec les professionnels du nautisme, les pêcheurs, le tourisme, de Porquerolles et de Hyères pour le projet d’organisation des mouillages autour de l’île.

* Le projet s’inscrit dans les politiques nationales et méditerranéennes de régulation et de sécurité de la navigation, de préservation de la biodiversité et du renforcement des aires marines protégées

Les herbiers de posidonie jouent un rôle majeur dans l’écosystème méditerranéen

* Lieu de vie et d'alimentation pour les poissons
* Ce sont aussi des frayères (lieu de ponte) et des nurseries (croissance des juvéniles)
* Ils rendent de nombreux services écosystémiques :
	+ Piègent le carbone
	+ Produisent de l’oxygène
	+ Stabilisent les fonds marins
	+ Protègent les plages contre l’érosion
* Mais, leur croissance est très lente : moins d’un mètre par siècle !

Les herbiers sont soumis à l’arrachage des ancres et du rayon d’évitage des chaines, mais aussi à l’élévation de la température et de l’acidité de la mer, les rejets toxiques de la côte et des bateaux.

Les comptages de bateaux au mouillage ces dernières années font apparaître :

* Des moyennes journalières de 600 à 800 unités, avec des pics dépassant 1000
* 85% du mouillage est concentré sur la façade nord de l’île
* 40% des bateaux sont mouillés sur la posidonie
* 4% sont ancrés sur d’autres habitats marins fragiles

**Le projet de mouillage organisé autour de l’île**

Trois types de zones de mouillage

* Mouillage libre toute l’année par ancrage sur les zones sableuses ou rocheuses (hors zones balisées réservées à la baignade en saison estivale)
* Ancrage interdit sur la posidonie toute l’année (mouillage sur bouée en été)
* Mouillage réglementé : zones de réserve halieutique toute l’année, zones réservées à la baignade en été, et zones interdites pour la protection d’espèces spécifiques

Bouées

* Uniquement en saison estivale (calendrier encore à définir)
* Gratuité le jour – Payable la nuit, avec augmentation progressive pour limiter la durée d’occupation
* Mise en place progressive des bouées à partir de l’été 2024

(Probablement à Notre-Dame et au Langoustier)

* Les autres plages du nord de l’île viendront dans un second temps
* Pas de précision pour le moment sur les modalités de gestion des bouées (qui, comment …)
* Une enquête publique aura lieu dans les prochaines semaines

Concertation

* Trois réunions ont eu lieu avec les associations de Porquerolles.
* Des désaccords sont apparus sur certains points (liberté de navigation, demande d’études complémentaires, cas des petits bateaux, accès pour les locaux, etc.)
* Une réunion avec un collectif du continent s’est tenue en mai

Le dialogue des 3 réunions avec les associations de l’île a permis des avancées :

* Optimisation des zones permettant l’ancrage.
* Bouées implantées uniquement à l’aplomb des herbiers de posidonie

Pas d’équipement dans les grandes zones sableuses

* Pas de bouées au sud de l’île pour respecter la naturalité de cette partie de la côte et limiter les incidences sur l’activité de pêche
* Mise en place d’un comité de suivi chargé de proposer les évolutions du projet

Suites

* L’association participera au comité de suivi.
* Elle continuera à suivre les différentes phases du projet et de faire des propositions
	1. **Paysages**
* L’association a participé aux consultations de 2021 sur le projet de schéma d’aménagement du port de Porquerolles et de ses interfaces avec les entrées vers le village, le cœur de Parc, Carmignac et les plages (Métropole)
* Deux réunions pour exprimer nos attentes, puis le silence. L’atelier prévu le 29/06/2022 a été reporté sans explication. Pas de nouveau calendrier fixé
* Parmi les attentes exprimées par les associations de l’île :
* Pour ne pas reproduire les erreurs de la gare maritime, impliquer les parties prenantes dans une véritable concertation tout au long du projet.
* Avoir un représentant des associations au comité de pilotage du projet.

 (où figure également l’adjointe spéciale Anaïs Delaygues)

 La demande a été acceptée : Isabelle Rossi y représentera le collectif des associations

* Commencer par définir collectivement les orientations et les objectifs stratégiques du port *(Quel port voulons-nous, ou ne voudrions-nous pas ?)*
* Hiérarchiser les aménagements en fonction des enjeux prioritaires et de l’urgence
* Priorité à la mise en conformité des équipements sanitaires
* Apporter enfin des solutions aux principaux problèmes récurrents (triangle des pêcheurs, office de tourisme, circulation, abris marchandies, station d’avitaillement, eaux usées, Wifi, etc.)
* Préserver et mettre en valeur les éléments patrimoniaux présents
* Anticiper les impacts du dérèglement climatique pour la sécurité du port et des bateaux

Suivi

Quand la concertation reprendra, l’association veillera notamment au respect des attentes exprimées ci-dessus.

1. **Quelles perspectives pour l’avenir de Porquerolles ?**

Notre association avait présenté des pistes de travail en 2021 et 2022.

Elles avaient commencé à faire l’objet de commentaires mais le débat ne s’est pas véritablement enclenché. Les questions d’actualité de l’île ont monopolisé l’attention générale.

Il conviendra de reprendre le chantier pour lever un peu la tête du guidon et avoir une vision à plus long terme.

1. **Rencontre avec l’île de Saint-Honorat**
* 15 membres des Amoureux de Porquerolles sont allés à la rencontre des moines de l’île Saint Honorat (2 jours fin octobre 2022).
* Les deux îles, comme toutes celles du réseau international des petites île Smilo, partagent les mêmes enjeux et la même démarche de développement durable.
* Elles ont en commun d’être proches du continent, donc très fréquentées, d’avoir les mêmes problèmes pour l’eau douce, les déchets, l’énergie, la biodiversité.
* Principale différence : l’Abbaye est propriétaire de l’île, ce qui lui permet de prendre seule les décisions et leur mise en œuvre rapide, y compris pour la production de vin, de liqueur et d’huile d’olive.

* Elle possède son autonomie financière et gère elle-même les navettes de passagers venues de Cannes.
* Les échanges sur les solutions et les bonnes pratiques se poursuivront. Peut-être avec d’autres îles ?

**Vote sur le rapport moral 2022-2023**

Le rapport moral est adopté à l’unanimité des membres présents et représentés.

1. **Rapport financier 2022**

Olivier Gillet,Trésorier

La gestion de l’association est relativement simple :

* Recettes : les cotisations des membres (15 € - 20 € - Bienfaiteurs > 50 €)
* Dépenses : les frais de fonctionnement de l’association et soutien à des activités de l’île
* **Recettes** :

Cotisations des membres [[2]](#footnote-2)

*(Un grand merci aux membres bienfaiteurs)* 3 290,00

Participations au week-end Saint-Honorat : 2 250,00

**Total 5 540,00**

* **Dépenses** :
	+ Assurance responsabilité civile 318,97
	+ Assemblée générale 2022 500,00
	+ Frais de banque 86,10
	+ Cotisation Smilo 200,00
	+ Internet 359,20
	+ Week-end Saint-Honorat 2 200,00

**Total 3 664,27**

* **Résultat**  **+ 1 875,73 €**
* **Solde bancaire au 31/12/201 10 918,27 €**

**Vote sur le rapport financier 2022**

Le rapport financier de l’année 2022 est adopté à l’unanimité des membres présents et représentés

1. **Renouvellement du conseil d’administration**

Conformément aux statuts de l’association, il est procédé chaque année au renouvellement d’un tiers des douze membres du CA.

* 4 membres sortants dans le tiers renouvelable (élus en 2020) :
	+ Blanchard Ingrid
	+ Carage Olivier
	+ Chautard Sabine
	+ Dalmas Michel
* 4 quatre postes sont à pourvoir (pour trois ans)
* Les quatre administrateurs sortants se représentent
* Pas de nouvelle candidature

**Ont été réélus** :

* + Blanchard Ingrid
	+ Carage Olivier
	+ Chautard Sabine
	+ Dalmas Michel

**Composition du Conseil d’administration au 08/07/2023**

* + Ingrid Blanchard
	+ Michel Barbier
	+ Gilles Barthélemy
	+ Oliver Carage
	+ Sabine Chautard
	+ Barthélemy Gilles
	+ Michel Dalmas
	+ Joëlle Delannoy Martin-Chave
	+ Monique Devictor
	+ Gillet Olivier
	+ de Marco André
	+ Le Ber Adèle

**Le C.A., réuni après l’Assemblée générale du 08/07/2023 a élu son nouveau bureau :**

* + Président : Michel Dalmas
	+ Vice-présidents : Sabine Chautard – André de Marco
	+ Secrétaire général : Gilles Barthélemy
	+ Trésorier : Olivier Gillet

**Évolution de l’association**

* Depuis sa création en 1972 notre association a connu plusieurs changements dans ses missions, sa composition, dans ses orientations et dans les enjeux du contexte environnant.
* Le nombre de nos membres a triplé ces dix dernières années

* Malgré les difficultés, nous avons pu avancer concrètement sur plusieurs sujets qui paraissaient inatteignables, même s’il reste encore beaucoup à faire.
* Nous sommes mieux reconnus comme des interlocuteurs représentatifs par les différentes instances de gouvernance de l’île.
* Notre volonté de travailler dans le dialogue constructif plutôt que dans le conflit a permis d’avancer vers des solutions concrètes.
* Notre démarche collective avec les autres associations a permis d’être plus efficaces et de moins se perdre dans des querelles de clocher.
* Tout en poursuivant nos actions en cours, nous entrons dans une nouvelle période d’évolution de l’association nécessitant une nouvelle vision, de nouveaux développements et de nouvelles impulsions.

André de Marco, voyant arriver ses 85 ans, a estimé que le moment était venu d’élire un nouveau président pour porter cette nouvelle vision et cette évolution.

Il souhaite continuer à travailler activement au sein de l’association en se consacrant pleinement à quatre des enjeux majeurs pour la vie de l’île : *Climat/Énergie**– Raréfaction de l’eau potable – Déchets* – et leurs liens avec la *Biodiversité,* qui nécessitent un travail spécifique et continu.

**Le conseil d’administration s’est réuni le 14 mai 2023 et a élu à l’unanimité Michel Dalmas nouveau Président de l’association des Amoureux de Porquerolles, à compter de l’Assemblée générale du 8 juillet 2023.**

**IV. Orientations et Perspectives**

*Session d’échange animée par Michel Dalmas*

Après avoir remercié chaleureusement André de Marco pour son engagement au cours des 7 années de sa mandature, et salue Michel Storionne, ancien Président de l’association, qui nous a fait l’amitié de participer à notre AG, Michel Dalmas a notamment insisté sur trois domaines dans lesquels les Amoureux ont apporté une contribution significative à la vie de l’île au cours de ces dernières années :

Concertation avec les autres associations

Dialogue institutionnel

Comité SMILO

Merci encore à André pour son travail, étant bien entendu qu’il continuera à travailler dans l’avenir sur les thèmes Climat, eau énergie, déchets, transports…., etc. dans lesquels sa compétence nous est indispensable.

En préalable à la discussion sur l’avenir de Porquerolles et la stratégie de l’Association, nous avons donné la parole à deux invitées : Rafaela Dumas, la présidente du CIL (Comité d’intérêt local de Porquerolles) et Laurence Cananzi Vice-présidente de l’association des Commerçants, pour présenter les orientations de ces de ces deux associations.

Les Amoureux de Porquerolles continueront à travailler en équipe avec le CIL et les Commerçants chaque fois que cela sera nécessaire pour renforcer l’efficacité de nos actions auprès de nos interlocuteurs institutionnels.

En guise d’introduction à la discussion sur l’avenir de l’île, Michel Dalmas a fait un rappel rapide des grandes étapes qui ont marqué l’histoire de Porquerolles, à savoir :

* Olbia et Pomponiana (-2400)
* Barbaresques
* Militaires (1521 Sainte Agathe / 1820 Fondation du village)
* François-Joseph Fournier (1912)
* Georges Pompidou (1971) / Parc National (2012)
* SMILO (2016)
* Carmignac et Chanel au cours des dernières années
* Etc.

**Compte tenu des grands enjeux climatiques, des problèmes liés à la sur-fréquentation touristique, de l’évolution des questions environnementales, de la complexité de la gouvernance entre de multiples acteurs (Parc National, Ville d’Hyères, Métropole Toulon Provence Méditerranée …etc) il est clair que l’île a besoin d’une nouvelle impulsion pour orienter son avenir en tenant compte de sa singularité et de son potentiel.**

Pour ce qui concerne les orientations des Amoureux de Porquerolles, différents axes de travail sont envisageables. À titre d’exemple :

* Projets en cours / Comité insulaire SMILO
* Vision à long terme
* Montée en gamme
* Culture & Patrimoine
* Dialogue inter-îles
* Tourisme et économie du futur
* Lobbying et influence
* Académie de la Méditerranée
* Club / Visites / Conférences /Animation
* Communication / WhatsApp / Groupe FB
* Etc….

La discussion organisée sur ces différents thèmes a permis de faire émerger un certain nombre de sujets considérés comme importants pour l’action de l’association en complément des actions de fond (Eau, énergie, déchets, transports), et notamment :

* **Contribuer à construire une véritable vision d’avenir pour l’île de Porquerolles.** Par une meilleure compréhension des différents projets institutionnels, privés et associatifs. En continuant à rapprocher les dynamiques des multiples groupes ayant des intérêts parfois divergents. En dialoguant avec les îles voisines (Port Cros et le Levant) ainsi que l’île des Embiez, afin de favoriser l’élaboration d’un projet insulaire dans la politique de la Métropole. En s’intégrant dans des programmes insulaires internationaux (SMILO). En synthèse, doter l’île d’un projet à long terme qui renforce sa singularité et la positionne comme un lieu d’excellence en Méditerranée.
* **Renforcer les activités culturelles** (Théatre, Musique, Chant….), en coopération avec le Parc National, la ville d’Hyères, Carmignac, l’IGESA (Auditorium) et la Paroisse (Eglise Sainte Anne). L’exemple de Giens montre que cela est possible. Soutenir les programmes culturels existants (Festival de Jazz, Kino, Cinéma etc…). Organisation de conférences
* **Participer à la valorisation du patrimoine historique** de l’île et notamment en étudiant la faisabilité d’une mise en valeur du phare de Porquerolles qui pourrait constituer un pôle d’attraction touristique majeur (histoire des phares et de la navigation en Méditerranée, biodiversité marine, changement climatique …)

À partir de ces idées, le Conseil d’administration proposera prochainement un programme d’actions à mettre en place par l’association.

***« Ne te demande pas ce que Porquerolles peut faire pour toi, demande-toi ce que toi, tu peux faire pour Porquerolles »***

Michel Dalmas André de Marco

Président Vice-président

1. Hors service public par la TLV [↑](#footnote-ref-1)
2. À la date de l’AG (08/07/2023) 130 membres étaient à jour de leur cotisation.

Une relance sera faite auprès de la cinquantaine de retardataires. [↑](#footnote-ref-2)